

# Communiqué de presse

12 juin 2025

## La BCE inclut un nouvel indicateur de perte de nature dans les déclarations financières en matière de climat tandis que les émissions de portefeuille continuent de baisser

- Les émissions de carbone continuent de baisser sur la plupart des catégories d'actifs
- Un nouvel indicateur est utilisé pour évaluer les dépendances et les effets liés à la nature
- Le cadre de réorientation est à l'origine d'un quart environ des réductions d'émissions dans les portefeuilles d'obligations d'entreprises détenus par l'Eurosystème à des fins de politique monétaire depuis 2021
- Des cibles quantitatives intermédiaires de réduction des émissions ont été définies pour les portefeuilles d'obligations d'entreprises détenus au titre de l'APP et du PEPP

La Banque centrale européenne (BCE) publie aujourd'hui sa troisième série de déclarations financières en matière de climat. Celles-ci fournissent une vue d'ensemble de l'empreinte carbone et de l'exposition au risque climatique des [portefeuilles de politique monétaire de l'Eurosystème](#), des réserves de change de la BCE et des [portefeuilles de la BCE ne relevant pas de la politique monétaire](#), correspondant au fonds de pension de son personnel et à son portefeuille de fonds propres.

Afin d'améliorer encore la transparence et de refléter les liens forts entre la perte de nature et le changement climatique, les déclarations de cette année comportent un nouvel indicateur qui mesure l'exposition des portefeuilles de titres d'entreprises de la BCE et de l'Eurosystème à des secteurs présentant des dépendances importantes à l'égard de la nature ou ayant des effets significatifs sur celle-ci. Les résultats montrent qu'environ 30 % des obligations d'entreprises détenues par l'Eurosystème à des fins de politique monétaire sont concentrées dans les trois secteurs les plus exposés (les services collectifs, les produits alimentaires et l'immobilier). Dans le portefeuille de fonds propres de la BCE et dans le fonds de pension de son personnel, la part des investissements en titres

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

d'entreprises exposés à des secteurs qui dépendent de la nature ou qui ont un effet sur elle varie, la plus importante étant de 40 % pour les fonds négociés en bourse en actions (*equity exchange-traded funds*, ETF). Bien qu'il ne s'agisse encore que d'une estimation initiale, ce nouvel indicateur constitue une étape supplémentaire vers une meilleure compréhension des risques et des effets de la perte de nature, et il souligne l'importance d'en évaluer les conséquences économiques et financières potentielles.

Les émissions associées aux portefeuilles de politique monétaire de l'Eurosystème et aux réserves de change de la BCE ont continué de baisser en termes absolus et, pour la plupart des catégories d'actifs, par rapport à la taille de leur portefeuille. Un test de résistance climatique actualisé du bilan de l'Eurosystème a montré que les obligations d'entreprises restent la catégorie d'actifs la plus exposée au risque climatique, soulignant la pertinence de la décision antérieure de la BCE d'orienter les réinvestissements vers des émetteurs présentant une meilleure performance climatique. Malgré un ralentissement des réinvestissements à partir de la mi-2023, la réorientation représentait encore un quart environ des réductions totales d'émissions entre 2021 et fin 2024, lorsque les réinvestissements ont été interrompus.

À la suite de sa décision, l'année dernière, de fixer des cibles intermédiaires de réduction des émissions pour l'ensemble des portefeuilles de titres d'entreprises détenus dans le cadre du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP), le Conseil des gouverneurs a défini une cible de réduction de l'intensité des émissions de 7 % en moyenne par an, dans le but de maintenir ces avoirs sur une trajectoire favorable aux objectifs de l'Accord de Paris et aux objectifs de neutralité climatique de l'UE. Si, en données agrégées, ces portefeuilles dévient de cette trajectoire, le Conseil des gouverneurs évaluera, dans les limites de son mandat, si des mesures correctrices sont nécessaires.

Dans le portefeuille de fonds propres de la BCE, la part d'obligations vertes s'est élevée à 28 %, après 20 % l'année précédente, canalisant plus de 6,4 milliards d'euros de financements vers la transition verte. La BCE entend porter cette part à 32 % en 2025. De plus, la BCE a commencé à investir une petite partie de son portefeuille de fonds propres dans des ETF qui suivent les indices de référence alignés sur l'Accord de Paris, soulignant ainsi son engagement en faveur des objectifs de cet accord. En ce qui concerne le fonds de pension du personnel de la BCE, l'empreinte carbone des investissements en titres d'entreprises a été réduite de 20 % en 2024, maintenant ce portefeuille sur la trajectoire de ses objectifs intermédiaires.

Des défis restent à relever, en particulier en matière de couverture et de comparabilité des données. Des déclarations contradictoires pour certaines émissions, comme celles liées à l'ensemble de la chaîne de valeur d'un émetteur, rendent difficile leur comparaison entre les émetteurs ou dans le temps. La

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

disponibilité des données pour certaines catégories d'actifs, comme les obligations sécurisées, reste également limitée. Ces défis montrent qu'il est nécessaire d'adopter des normes de *reporting* harmonisées et fiables entre secteurs et entre juridictions pour favoriser des décisions d'investissement éclairées et une gestion des risques efficace. La BCE et l'Eurosystème restent déterminés à améliorer la qualité et le périmètre de leurs déclarations financières en matière de climat, en ligne avec les avancées réalisées dans la disponibilité des données relatives au climat.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Clara Martín Marqués au : +49 69 1344 17919.**

## Notes

- Les déclarations financières en matière de climat pour les portefeuilles de la BCE ne relevant pas de la politique monétaire font partie d'un [effort concerté de toutes les banques centrales de l'Eurosystème](#), qui consiste à publier les [déclarations financières en matière de climat](#) relatives à leurs portefeuilles ne relevant pas de la politique monétaire à l'aide des principes de déclaration communs de l'Eurosystème, lesquels sont fondés sur les [recommandations du groupe de travail sur la communication financière liée au climat](#).

## Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France